

Redemande de rsa après separation

Par Aurore q77, le 30/09/2018 à 15:08

Bonjour

Je m'explique mon conjoint m'ayant mit à la porte avec mon bébé retour donc chez met parents demandés de rsa effectuer et touché pendant 3 mois.car pour le bien de bébé nous nous sommes remit ensemble Donc reprise de vie en couple mais Mr travaillez donc je ne touchais plu de rsa et tout deux sous le même numero. mais rien ne va plu changement une deuxième fois de département avec mon bébé et étant repartie met droit au rsa vont il être recalculer automatiquement ou dois je refaire une demande? car je suis sans ressource.met droits vont il être repris sur le même numéro d allocataire ou j'étais seul? J'attend votre réponse svp merci.

Par youris, le 30/09/2018 à 15:33

bonjour,

vous devez signaler à votre CAF, tous vos changements de situation.

le père de votre enfant vous verse-t-il une pension alimentaire puisque vous indiquez qu'il travaille ?

Salutations